



## Communiqué de presse – Décembre 2020

**HARLAY AVOCATS (MARIE-LAURE DE CORDOVEZ) INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ MARIE-NOELLE (DANS MA CULOTTE) DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS DE 3,5 MILLIONS D'EUROS**

**La société Marie-Noelle produit et commercialise, à travers sa marque « Dans Ma Culotte », des produits d'hygiène menstruelle respectueux de la santé et de l'environnement.**

Le véhicule Croissance d'Impact Partners a « leadé » cette Série A, aux côtés de Wind Capital, la structure commune aux deux business angels Xavier Gury et Thierry Vandewalle.

La start-up normande a pour volonté de lutter contre la précarité menstruelle. Elle a un fort impact sociétal et social et revendique une position de leader sur le marché français.

Les fonds levés permettront de financer le développement et le lancement de nouveaux produits, l'embauche de près de 35 collaborateurs d'ici 2021, et l'accélération des investissements marketing pour accélérer la conquête de parts de marché en France avant de cibler l'international.

**Marie-Laure de Cordovez** (associée) et **Lakhdar Saïfi** (collaborateur) du cabinet Harlay Avocats ont conseillé la société Marie-Noelle dans le cadre de cette levée de fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez : [mlcordovez@harlaylaw.com](mailto:mlcordovez@harlaylaw.com)

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS :** Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.